

# CIS

Integrated Life Support Services



## RAPPORT SEMESTRIEL 30/06/2022

# Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2022

## Un excellent premier semestre en forte croissance et supérieur aux objectifs fixés

- Chiffre d'affaires : +22% (157,1 M€)
- Résultat opérationnel courant : +37% (7,1 M€)
- Résultat net part du groupe : +158% (6,3 M€)

IFRS (en M€)	Données publiées			Données à TCC <sup>(2)</sup>	
	S1 2021	S1 2022 <sup>(1)</sup>	Var.	S1 2022	Var.
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>129,0</b>	<b>157,1</b>	<b>+21,8%</b>	<b>147,3</b>	<b>+14,2%</b>
Achats consommés	(54,3)	(65,4)		(62,0)	
Charges de personnel	(46,7)	(55,3)		(51,8)	
Charges externes	(16,0)	(22,1)		(20,7)	
Impôts et taxes	(3,9)	(3,6)		(3,2)	
Dotations aux amort. et prov.	(2,9)	(3,6)		(3,6)	
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>5,2</b>	<b>7,1</b>	<b>+36,5%</b>	<b>6,0</b>	<b>+16,4%</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>4,5</b>	<b>6,5</b>	<b>+44,0%</b>	<b>5,5</b>	<b>+21,8%</b>
Résultat Financier	<b>1,2</b>	<b>2,6</b>		<b>0,5</b>	
Impôt société	(2,1)	(2,0)		(1,9)	
<b>Résultat Net Consolidé</b>	<b>3,5</b>	<b>7,0</b>	<b>+98,6%</b>	<b>4,1</b>	<b>+15,7%</b>
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>2,5</b>	<b>6,3</b>	<b>+157,8%</b>	<b>3,4</b>	<b>+44,0%</b>

<sup>(1)</sup> Le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 septembre 2022 afin d'arrêter les Comptes Consolidés du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Les Commissaires aux Comptes ont effectué leurs procédures d'audit et leur rapport est en cours d'émission.

<sup>(2)</sup> TCC : à taux de change constants

## Un 1<sup>er</sup> semestre dynamique et performant

Le Groupe CIS enregistre au 1<sup>er</sup> semestre un chiffre d'affaires à données publiées de 157,1 M€, en croissance de 21,8% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

L'activité a bénéficié de la montée en puissance des contrats majeurs signés en 2021 en Eurasie et du démarrage réussi de contrats stratégiques LNG offshore en Afrique subsaharienne ainsi que d'un impact positif de l'évolution des taux de change.

A taux de change constant, le chiffre d'affaires s'élève à 147,3 M€, en progression de 14,2%.

## Forte amélioration de la rentabilité

CIS enregistre une progression de son résultat opérationnel courant de 37% à 7,1 M€, qui surperforme la croissance du chiffre d'affaires (+22%).

La marge opérationnelle courante s'élève ainsi à 4,5% du chiffre d'affaires, dans le prolongement de la rentabilité enregistrée en 2021 (4,4%) et des plans de performance mis en œuvre qui portent pleinement leurs effets.

Le résultat net part du groupe affiche une progression significative de 158% à 6,3 M€, contre 2,5 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021, sous les effets conjugués des bonnes performances opérationnelles et de l'amélioration du résultat financier.

CIS dispose d'un bilan solide. La qualité des résultats enregistrés sur le 1<sup>er</sup> semestre a permis au Groupe de renforcer ses capitaux propres qui ressortent à 63,4 M€. Au 30 juin 2022, le niveau de trésorerie s'élève à 52,9 M€, pour un endettement bancaire de 24,6 M€ en réduction de 3,0 M€.

**Perspectives : dépasser le cap des 300 M€ de chiffre d'affaires en 2022**

Le Groupe entend accélérer son développement dans les secteurs de l'énergie, des mines, des infrastructures et des armées en mettant à profit les nombreuses opportunités identifiées.

Fort d'une expertise mondialement reconnue et d'une gamme complète de services intégrés, le Groupe prévoit ainsi de dépasser le seuil des 300 M€ de chiffre d'affaires sur l'exercice en cours.

# Sommaire

<i>Comptes Consolidés.....</i>	<b>5</b>
<i>Rapports des Commissaires aux comptes.....</i>	<b>34</b>
<i>Responsable du Rapport Financier.....</i>	<b>36</b>

# ***Comptes Consolidés***

**COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)**  
**Comptes semestriels au 30 juin 2022**  
**(en milliers d'euros)**

	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>(3)</b>	<b>157 081</b>	<b>128 995</b>	<b>270 694</b>
Achats consommés		(65 442)	(54 330)	(116 064)
Charges de personnel	(22)	(55 250)	(46 711)	(93 868)
Charges externes*		(22 113)	(15 985)	(34 395)
Impôts et taxes		(3 559)	(3 914)	(8 147)
Dotations aux amortissements		(1 245)	(1 099)	(2 210)
Dotations aux amortissements IFRS 16		(1 704)	(1 901)	(3 928)
Dotations et reprises aux provisions	(4)	(685)	135	(257)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>(3)</b>	<b>7 083</b>	<b>5 190</b>	<b>11 825</b>
Autres produits opérationnels		107	1	236
Autres charges opérationnelles	(5)	(710)	(691)	(1 014)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>6 480</b>	<b>4 500</b>	<b>11 047</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3 019	1 533	1 855
Coût de l'endettement financier brut		(251)	(227)	(768)
Coût de la dette IFRS 16		(213)	(133)	(272)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(6)</b>	<b>2 555</b>	<b>1 173</b>	<b>815</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>9 035</b>	<b>5 673</b>	<b>11 862</b>
<b>IMPÔT SOCIETE</b>	<b>(7)</b>	<b>(2 026)</b>	<b>(2 144)</b>	<b>(4 887)</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>7 009</b>	<b>3 529</b>	<b>6 975</b>
Part des intérêts non contrôlant		(682)	(1 075)	(1 872)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>6 327</b>	<b>2 454</b>	<b>5 103</b>
Nombre d'actions		8 041 040	8 041 040	8 041 040
Résultat par action (en euros)		0,79 €	0,31 €	0,63 €
Résultat dilué par action (en euros)		0,79 €	0,31 €	0,63 €

\*dont retraitements IFRS 16

1 981 K€

2 158 K€

4 225 K€

**BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)**  
**Comptes semestriels au 30 juin 2022**  
*(en milliers d'euros)*

	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Immobilisations incorporelles nettes	(8)	13 302	12 742	12 423
Immobilisations corporelles nettes	(9)	9 728	7 224	8 503
Droits d'utilisation IFRS 16 nets	(10)	8 657	5 329	3 761
Immobilisations financières nettes	(10)	485	745	740
Impôt différé actif		40	29	61
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>32 212</b>	<b>26 069</b>	<b>25 488</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	(11)	27 148	16 585	22 311
Créances clients nettes	(12)	64 500	61 501	53 698
Autres actifs courants	(13)	22 708	14 662	16 272
Impôt courant		1 973	2 292	1 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	(14)	56 217	49 907	60 726
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>172 546</b>	<b>144 947</b>	<b>155 003</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>204 758</b>	<b>171 016</b>	<b>180 491</b>

\* dont Algérie

36 748 K€    31 771 K€    35 329 K€

**BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)**  
**Comptes semestriels au 30 juin 2022**  
*(en milliers d'euros)*

	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		1 554	1 565	1 555
Réserves		53 760	48 631	47 739
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>6 327</b>	<b>2 454</b>	<b>5 103</b>
Intérêts non contrôlant		1 754	2 075	2 916
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>63 395</b>	<b>54 725</b>	<b>57 313</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Provisions à long terme	(15)	1 887	940	1 654
Dettes financières à long terme		18 389	20 643	20 094
Dettes de loyer IFRS 16 à long terme	(16)	6 706	3 912	2 124
Impôt différé passif		0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>26 982</b>	<b>25 495</b>	<b>23 872</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Dettes financières à court terme	(16)	9 761	9 087	10 226
Dettes de loyer IFRS 16 à court terme		2 108	1 609	1 897
Dettes fournisseurs		48 662	40 165	44 618
Impôt courant		3 848	4 171	3 650
Autres passifs courants	(17)	50 002	35 764	38 915
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>114 381</b>	<b>90 796</b>	<b>99 306</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>204 758</b>	<b>171 016</b>	<b>180 491</b>



**TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)**  
**Comptes semestriels au 30 juin 2022**  
*(en milliers d'euros)*

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<b>FLUX D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net consolidé	7 009	3 529	6 975
<b>Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation</b>			
Dotations aux amortissements et provisions	3 119	2 842	6 838
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	199	305	363
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>			
Incidence de la variation des stocks	520	1 206	(4 145)
Incidence de la variation des clients et comptes rattachés	(6 862)	(5 422)	7 287
Incidence de la variation des fournisseurs et comptes rattachés	(547)	(1 656)	1 314
Incidence de la variation des autres débiteurs et créditeurs	(2 065)	243	(3 135)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>1 373</b>	<b>1 047</b>	<b>15 497</b>
<b>FLUX D'INVESTISSEMENTS</b>			
Incidence des variations de périmètre	0	0	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 464)	(2 147)	(4 626)
Acquisition d'actifs financiers	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	85	244	405
Cession d'actifs financiers	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	292	(103)	(86)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(1 087)</b>	<b>(2 006)</b>	<b>(4 307)</b>
<b>FLUX DE FINANCEMENT</b>			
Actions propres	(73)	(195)	(820)
Augmentation de capital	0	0	0
Emissions d'emprunts	0	0	0
Remboursements d'emprunts	(3 516)	(1 679)	(2 030)
Remboursements des dettes locatives IFRS 16	(2 074)	(2 707)	(4 723)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(1 279)	0	0
Dividendes payés aux actionnaires non contrôlant des sociétés intégrées	(1 804)	(1 942)	(1 942)
Retenues à la source payées par les filiales	(497)	(582)	(632)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>(9 243)</b>	<b>(7 105)</b>	<b>(10 147)</b>
<b>Incidence des variations de cours de devises</b>	<b>3 602</b>	<b>973</b>	<b>1 401</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE</b>	<b>(5 355)</b>	<b>(7 091)</b>	<b>2 444</b>
<b>TRESORERIE EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>58 240</b>	<b>55 796</b>	<b>55 796</b>
<b>TRESORERIE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>52 885</b>	<b>48 705</b>	<b>58 240</b>

**TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)***Comptes semestriels au 30 juin 2022**(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)*

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net	Intérêts non contrôlant	TOTAL
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>7 846 119</b>	<b>1 569</b>	<b>80 069</b>	<b>(29 048)</b>	<b>(2 622)</b>	<b>2 730</b>	<b>52 698</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			(2 622)		2 622		
Distribution de dividendes			0			(1 942)	(1 942)
Réserve de conversion				(84)		237	153
Actions propres	(66 258)	(14)	(819)				(833)
Réserve de consolidation							0
Variation du périmètre de consolidation			243			19	262
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021					5 103	1 872	6 975
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>7 779 861</b>	<b>1 555</b>	<b>76 871</b>	<b>(29 132)</b>	<b>5 103</b>	<b>2 916</b>	<b>57 313</b>
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			5 103		(5 103)		
Distribution de dividendes			(1 279)			(1 804)	(3 083)
Réserve de conversion				2 270		(40)	2 230
Actions propres	(7 039)	(1)	(74)				(75)
Réserve de consolidation							0
Variation du périmètre de consolidation			1	0		0	1
Résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2022					6 327	682	7 009
<b>Capitaux propres au 30 juin 2022</b>	<b>7 772 822</b>	<b>1 554</b>	<b>80 622</b>	<b>(26 862)</b>	<b>6 327</b>	<b>1 754</b>	<b>63 395</b>

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (Normes IFRS)**  
**Comptes semestriels au 30 juin 2022**  
*(en milliers d'euros)*

	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>7 009</b>	<b>3 529</b>	<b>6 975</b>
Ecart de conversion des sociétés intégrées	2 230	423	153
Ecart actuariel sur engagement à prestations définies			
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>9 239</b>	<b>3 952</b>	<b>7 128</b>
<i>Part du Groupe</i>	<i>8 597</i>	<i>2 665</i>	<i>5 019</i>
<i>Part des intérêts non contrôlant</i>	<i>642</i>	<i>1 287</i>	<i>2 109</i>

## ***Annexe aux Comptes Consolidés***

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)**  
**Comptes semestriels au 30 juin 2022**

## 1. LE GROUPE

---

Les comptes consolidés semestriels de CIS clos le 30.06.2022 ont été arrêtés en date du 15.09.2022 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

CIS est spécialisé dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes, on shore et offshore.

Intégrateur de services, le Groupe a développé une gamme complète de services (facilities et utilities management) permettant d'offrir à ses clients des solutions clés en main.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs locaux ou occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie, au BTP et aux forces de maintien de la paix.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents ou dans des zones difficiles.

DONNEES SIGNALETIQUES OBLIGATOIRES	
Raison sociale	CIS - CATERING INTERNATIONAL & SERVICES
Explication du changement de nom	NON APPLICABLE
Pays du siège social	France
Forme juridique	SA
Pays d'immatriculation	France
Adresse Siège	40C Avenue de Hambourg 13008 MARSEILLE
Adresse Etablissement principal	40C Avenue de Hambourg 13008 MARSEILLE
Description de l'activité	HOTELS ET HEBERGEMENT SIMILAIRE
Nom de la maison mère	CIS - CATERING INTERNATIONAL & SERVICES SA
Nom de la tête de groupe	CIS - CATERING INTERNATIONAL & SERVICES SA

## 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

---

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la Société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2021 et 2022 sont donc établies en conformité avec le référentiel IFRS.

Il n'y a pas de différence entre le référentiel IFRS IASB adopté par l'UE et celui appliqué par le Groupe.

Les normes, amendements et interprétations suivants ont été publiés par l'IASB et adoptés par l'UE pour application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- Amendements à IFRS 4 : Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9
- Amendements à IFRS 16 : Allègements de loyer liés au Covid-19 au-delà du 30 juin 2021

L'application de ces normes, amendements et interprétations est sans effet sur les comptes du groupe CIS.

Le Groupe n'a appliqué aucune norme ni interprétation par anticipation ; aucune norme, amendement ou interprétation n'a été publié par l'IASB et adopté par l'UE, sans que leur application ne soit obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## REGLES DE CONSOLIDATION

### **Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive, ou dans lesquelles la Société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

### **Méthodes de consolidation**

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la Société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale. Le contrôle, au sens d'IFRS 10, est le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence.

Il convient de noter qu'au 30 juin 2022, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

## METHODES D'EVALUATION

### **Présentation des états financiers**

Dans le cadre de l'application d'IAS 1 révisé, le Groupe CIS a opté pour la présentation dans un état intitulé « état du résultat global consolidé », distinct du compte de résultat, des éléments de produits et charges qui sont comptabilisés directement en capitaux propres en application d'autres normes (écarts de conversion, variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, variations de valeur des instruments de couverture de trésorerie,...).

### **Conception du résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les « Autres produits opérationnels » et les « Autres charges opérationnelles » comprennent un nombre limité de produits ou de charges détaillés en note 5 des annexes aux comptes consolidés.

### **Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises**

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Conformément à la norme IAS 29, le Groupe étudie l'évolution de l'inflation dans ses pays d'opération, et n'a pas identifié en 2022 d'économie hyper-inflationniste, au sens de ladite norme, qui nécessiterait un retraitement des états financiers.

### **Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :**

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultats, ainsi que le résultat part du Groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

### **Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants**

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

### **Plan de souscription d'actions**

Des plans d'options de souscription d'actions peuvent être attribués par le Groupe et dénoués en actions CIS, à des conditions de prix et de délai d'exercice propres à chaque attribution.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites options à la date d'attribution.

Pour valoriser les options, le Groupe utilise un modèle mathématique de type binomial. La juste valeur totale ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. Lors de l'exercice de l'option, le montant de trésorerie reçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des réserves consolidées.

Il n'y a actuellement aucun plan de souscription d'actions en cours.

### **Actions auto-détenues**

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### **Résultat par action**

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (souscriptions d'actions ou obligations convertibles).

Le nombre moyen pondéré d'action en circulation n'est pas calculé dans la mesure où les actions propres, seuls éléments de nature à diluer le résultat par action, sont en nombre trop peu significatif pour avoir d'effet sur quelque indicateur par action que ce soit.

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action.

## Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent en particulier :

- Les entités qui directement ou indirectement, par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires, contrôlent exclusivement ou exercent une influence notable sur le Groupe ;
- Les principaux dirigeants du Groupe.

## Reconnaissance du chiffre d'affaires

Selon les termes énoncés par IFRS 15, la comptabilisation du chiffre d'affaires est réalisée pour chaque contrat signé dans lequel les différentes obligations de performance ont été préalablement identifiées.

Le prix de la transaction est déterminé selon les termes contractuels et évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de remises et de taxes.

Le fait générateur de la comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites, ce qui coïncide avec le transfert de propriété du bien ou la réalisation du service.

Le carnet de commandes est évalué conformément à IFRS 15, seuls les contrats qui existent au sens de la norme sont retenus. L'estimation du prix du contrat est réalisée en utilisant la méthode de la valeur attendue des paiements à recevoir pour la part hautement probable de fréquentation, basé sur le mois précédent d'évaluation. Il est évalué à 566 M\$ au 30 juin 2022 (dont 566 M\$ au sens de la norme IFRS 15 et 0 M\$ au titre des années optionnelles) contre 590 M\$ au 31 décembre 2021.

## Coûts d'emprunts

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les coûts d'emprunts relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction / préparation est supérieure à 1 an sont obligatoirement inclus dans le coût de revient de ces actifs.

L'application de cette norme n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe CIS.

## Contrats de location

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les états financiers du Groupe intègrent les impacts de l'application obligatoire de la norme IFRS 16 « Contrats de location » publiée le 13 janvier 2016 et remplaçant la norme IAS 17.

### *a- Bailleur*

La norme n'a pas d'impact sur le traitement comptable actuel des contrats de vente du Groupe.

### *b- Preneur*

Le principal impact de cette norme consiste à reconnaître au bilan tout contrat de location sans distinction entre location financement et location simple.

Tout contrat qui répond à la définition du contrat de location entraîne la comptabilisation chez le preneur d'un passif locatif à hauteur de la valeur actualisée des paiements de loyers restants et d'un actif au titre du droit d'utilisation d'un montant égal au passif locatif.

Conformément à la méthode rétrospective modifiée, aucun retraitement comparatif des états financiers antérieurs n'a été réalisé.



Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 16 :

- à des contrats de location de 12 mois ou moins ;
- à des contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur, en particulier matériel de bureau et de téléphonie, ordinateurs et petits équipements informatiques dont la valeur unitaire à neuf est inférieure à 5 K\$.

Dans le cadre de son activité, le Groupe conclut en tant que preneur les contrats portants sur les principaux actifs suivants :

- bureaux & entrepôts ;
- matériels de transport ;
- équipements.

Les durées d'utilisation retenues sont les durées probables d'utilisation des sous-jacents, soit :

- la durée ferme du contrat client pour lequel cette location est nécessaire
- 3 ans, si le bien concerne la structure de direction des pays ou le siège en France
- ou
- la durée ferme du contrat de location, si celle-ci est supérieure

### ***c- Impacts sur les états financiers***

Au 30 juin 2022, les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 16 sur les états financiers du Groupe sont les suivants :

<b>IMPACTS RESULTAT en K€</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>31/12/2021</b>
Charges externes	1 981	2 158	4 225
Dotations aux amortissements et provisions	(1 704)	(1 901)	(3 928)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>277</b>	<b>257</b>	<b>297</b>
Résultat sur sortie d'actifs	42	0	236
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>319</b>	<b>257</b>	<b>533</b>
Résultat financier	(213)	(133)	(272)
Résultat avant impôt	106	124	261
Impôt société	(27)	(109)	(73)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>79</b>	<b>15</b>	<b>188</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>79</b>	<b>15</b>	<b>188</b>

<b>IMPACTS BILAN en K€</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>8 630</b>	<b>5 293</b>	<b>3 761</b>
Actifs non courants	8 657	5 329	3 761
Actifs courants	(27)	(36)	0
Disponibilités	0	0	0
Capitaux Propres	(184)	(228)	(260)
Provisions à LT	0	0	0
Dettes Financières à CT & LT	8 814	5 521	4 021
Autres Dettes	0	0	0
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Immobilisations incorporelles

### *a- Goodwill*

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du « coût d'acquisition » selon les dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La différence entre le coût d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition est constatée à l'actif du bilan en goodwill si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle est négative.

Les frais d'acquisition sont obligatoirement comptabilisés en charges et l'entreprise peut opter pour un goodwill complet ou partiel à chaque opération.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwills sont chacun affectés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. Une UGT est définie comme étant un ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT est égale à la plus élevée de (i) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés et (ii) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc être reprise.

Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

### *b- Autres immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	4
Usufruit de bureaux	10
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation effectué systématiquement au moins une fois par an conformément à la norme IAS 36.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 (suivant durée des contrats clients)

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

## Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés (coût de transport inclus) selon la méthode du prix moyen pondéré. Toutefois, pour des raisons logicielles ou légales, à défaut de pouvoir utiliser un prix moyen pondéré, la méthode du premier entré premier sorti peut être utilisée, avec un impact négligeable sur la valorisation des stocks et consommations.

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques de péremption afférents à ces stocks.

## Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement, selon l'approche simplifiée des pertes attendues proposée par la norme IFRS 9.

## Disponibilités

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

Conformément à IAS 7.48, l'entité doit indiquer le montant des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient et qui ne sont pas disponibles pour le groupe et l'accompagner d'un commentaire de la direction (c'est le cas, par exemple, des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus par une filiale exerçant ses activités dans un pays où des contrôles de change ou d'autres restrictions juridiques existent).

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

### **Provisions pour risques et charges**

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie de ressources probable au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

### **Impôt courant et impôt différé**

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.

### **Evaluation des risques**

Les risques sont de même nature que ceux développés en partie « VI. Facteurs de risques et procédures de gestion des risques » du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021, ainsi que ceux mentionnés en note 15 de la présente annexe.

### 3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En application d'IFRS 8, les secteurs opérationnels présentés sont ceux suivis par le Management et par conséquent basés sur le reporting interne du Groupe. Le Groupe réalisant la totalité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et n'étant présent que sur une unique activité, les informations sont découpées par zone géographique comme suit (en milliers d'euros) :

		06-2022	06-2021	2021	
(1)	<b>AFRIQUE / MOYEN ORIENT</b>	CHIFFRE d'AFFAIRES	73 405	68 580	142 132
		ROC	2 109	1 536	2 944
(2)	<b>EURASIE</b>	CHIFFRE d'AFFAIRES	65 719	40 683	86 387
		ROC	3 669	1 683	3 035
(3)	<b>AMERIQUE</b>	CHIFFRE d'AFFAIRES	17 957	19 732	42 175
		ROC	1 305	1 971	5 846
<b>CHIFFRE d'AFFAIRES</b>		<b>157 081</b>	<b>128 995</b>	<b>270 694</b>	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)</b>		<b>7 083</b>	<b>5 190</b>	<b>11 825</b>	
(1)	<i>ALGERIE - ARABIE SAOUDITE - BURKINA FASO - CAMEROUN - CONGO BRAZZAVILLE - CONGO (RDC) - ERYTHREE - GABON - MALAWI - MALI - MAURITANIE - MOZAMBIQUE - NIGER - OUGANDA - SENEGAL - SOMALIE - TCHAD</i>				
(2)	<i>KAZAKHSTAN - MONGOLIE - RUSSIE</i>				
(3)	<i>BOLIVIE - BRESIL</i>				

Les méthodes comptables servant à l'établissement de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées par le Groupe dans ses comptes consolidés en normes IFRS. Le résultat opérationnel courant par zone géographique inclut les frais généraux de Siège répartis au prorata du chiffre d'affaires réalisé dans la zone. L'information sectorielle relative aux actifs et passifs n'a pas été jugée pertinente.

#### 4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2022	06-2021	2021
Dotation sur dépréciation des créances clients et autres créances	(666)	(236)	(350)
Dotation aux provisions d'exploitation	(197)	(12)	(992)
Reprise sur dépréciation des créances clients et autres créances	123	200	626
Reprise de provisions d'exploitation	55	183	459
<b>Dotations et reprises aux provisions</b>	<b>(685)</b>	<b>135</b>	<b>(257)</b>

#### 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2022	06-2021	2021
Résultat sur cessions d'immobilisations	107		235
Variations de périmètre			
Produits Divers de Gestion Courante			
Différences de règlements		1	1
Indemnités sur autres litiges			
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>107</b>	<b>1</b>	<b>236</b>

Pertes sur cessions d'immobilisations		(15)	
Litige Clients			
Litiges prud'homaux	0	(134)	(134)
Autres litiges	(76)	(63)	(108)
Destruction de Marchandises			
Pénalités	(633)	(479)	(772)
Variations de périmètre			
Dépréciation des Goodwill			
Différences de règlements	(1)		
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(710)</b>	<b>(691)</b>	<b>(1 014)</b>

## 6. COMPOSITION DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2022	06-2021	2021
Produits nets sur cession de VMP	0	0	1
Revenus des équivalents de trésorerie	480	350	516
Intérêts d'emprunts	(325)	(224)	(611)
Charges d'intérêts IFRS 16	(213)	(133)	(272)
Autres charges d'intérêts	(256)	(135)	(294)
Autres produits (charges) financiers	0	0	0
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(314)</b>	<b>(142)</b>	<b>(660)</b>
Différences sur opérations de change	2 869	1 315	1 475
<b>Résultat financier</b>	<b>2 555</b>	<b>1 173</b>	<b>815</b>

Le Groupe réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires à l'étranger, et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours des devises.

Les procédures mises en place à ce titre ont pour objectif de limiter les expositions les plus probables, liées principalement aux flux monétaires issus de l'activité réalisée en devises étrangères.

Afin de limiter les risques de fluctuation des devises, les dépenses et recettes sont majoritairement libellées dans la monnaie du pays d'opération, maintenant ainsi un certain équilibre, notamment au niveau de la rentabilité opérationnelle.

Tous les coûts d'emprunts sont comptabilisés en résultat sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## 7. IMPOTS SUR LES SOCIETES

- Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation et sont évalués en utilisant le taux d'imposition officiel à la date de clôture qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires se résorberont.
- Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.
- Il est à noter qu'il n'y a pas de régime d'intégration fiscale au sein du Groupe.
- Les déficits fiscaux des filiales étrangères font l'objet d'une comptabilisation d'impôts différés actifs que lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables sur la période de validité.

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultats s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	06-2022	06-2021	2021
Résultat avant impôt	9 035	5 673	11 862
Impôt au taux national (25,0% en 2022 / 26,5% en 2021)	(2 259)	(1 503)	(3 143)
Effet des dépenses fiscalement non déductibles	(30)	(14)	(28)
Effet du taux d'impôt et bases fiscales des pays d'opération	263	(627)	(1 716)
<b>Produits (charges) d'impôts sur les sociétés</b>	<b>(2 026)</b>	<b>(2 144)</b>	<b>(4 887)</b>

## 8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2021	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecarts de conversion	Périmètre et reclas- sements	30/06/2022
Logiciels	1 426	10		59		1 495
Ecart d'acquisition / Goodwill	12 195			915		13 110
Clauses de non-concurrence	2 300					2 300
Autres immobilisations incorporelles	410			1		411
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>16 331</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>975</b>	<b>0</b>	<b>17 316</b>
Amortissement des logiciels	(1 217)	(60)		(40)		(1 317)
Amortissement des clauses de non-concurrence	(2 300)					(2 300)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(391)	(3)		(3)		(397)
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>(3 908)</b>	<b>(63)</b>	<b>0</b>	<b>(43)</b>	<b>0</b>	<b>(4 014)</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>12 423</b>					<b>13 302</b>

CIS retient comme unité génératrice de trésorerie le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, correspondant au plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe. Dans ce sens, le Groupe CIS a retenu comme UGT le niveau pays.

Le goodwill est constitué de :

- L'écart d'acquisition de la société algérienne CIEPTAL en 2006 à hauteur de 6 600 K€
- L'écart d'acquisition des sociétés brésiliennes Alternativa & Beta en 2019 pour 6 510 K€.

Ces goodwill font chaque année l'objet d'un test de dépréciation réalisé sur la valeur des UGT correspondantes.



## 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2021	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecarts de conversion	Périmètre et reclas- sements	30/06/2022
Droit d'utilisation IFRS 16	13 199	6 356	(6 726)	846		13 675
Constructions et bases-vie	5 496	35	(20)	163	0	5 674
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 387	256	(43)	1 111	371	11 082
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 487	315	0	67	0	3 869
Matériel de transport	5 824	262	(165)	338	295	6 554
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 077	509	(1)	574	(666)	3 493
Immobilisations en cours	0	41		0	0	41
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>40 470</b>	<b>7 774</b>	<b>(6 955)</b>	<b>3 099</b>	<b>0</b>	<b>44 388</b>
Amortissement du droit d'utilisation IFRS 16	(9 438)	(1 704)	6 462	(338)		(5 018)
Amortissement des constructions et bases-vie	(2 445)	(166)	20	(74)		(2 665)
Amortissement des installations techniques, matériel et outillage industriel	(7 082)	(551)	35	(747)	0	(8 345)
Amortissement des installations générales, agencements et aménagements divers	(2 934)	(92)	4	(62)	0	(3 084)
Amortissement du matériel de transport	(4 556)	(248)	149	(185)	0	(4 840)
Amortissement du matériel de bureau et informatique, mobilier	(1 751)	(125)	1	(176)	0	(2 051)
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>(28 206)</b>	<b>(2 886)</b>	<b>6 671</b>	<b>(1 582)</b>	<b>0</b>	<b>(26 003)</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>12 264</b>					<b>18 385</b>

## 10. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Périmètre et reclassements	30/06/2022
Dépôts et cautionnements	722	963	(1 266)	34		453
Prêts et autres immobilisations financières	18	29	(20)	5		32
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>740</b>	<b>992</b>	<b>(1 286)</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>485</b>

## 11. STOCKS

Les stocks sont principalement constitués de vivres et s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Stocks de marchandises	27 148	16 585	22 311
Provisions pour dépréciation			
<b>Stocks nets</b>	<b>27 148</b>	<b>16 585</b>	<b>22 311</b>

## 12. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Comptes clients	67 174	63 512	55 670
Provisions clients douteux	(2 674)	(2 011)	(1 972)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>64 500</b>	<b>61 501</b>	<b>53 698</b>

## 13. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Avances et acomptes versés sur commandes	3 222	1 340	2 310
Autres créances	14 866	10 348	11 618
Provisions créances douteuses		(210)	
Charges constatées d'avance	4 620	3 184	2 344
<b>Autres actifs courants</b>	<b>22 708</b>	<b>14 662</b>	<b>16 272</b>

## 14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Trésorerie disponible	19 469	18 136	25 397
Trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe	36 748	31 771	35 329
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>56 217</b>	<b>49 907</b>	<b>60 726</b>

La trésorerie non disponible pour une utilisation par le groupe est celle bloquée sur l'Algérie.

La société CNAS a versé des dividendes à la société CIS SA en 2007, 2008 et 2009. La Banque d'Algérie, considérant que ces transferts de fonds avaient été réalisés en violation de la législation et de la réglementation des changes et des mouvements de capitaux, a engagé des poursuites contre la banque ayant opéré lesdits transferts et contre la société CNAS.

La Cour d'Appel d'Alger par un arrêt du 9 novembre 2016 a cependant prononcé un non-lieu définitif, après un renvoi de la Cour Suprême.

La société CNAS a par la suite demandé à la Banque d'Algérie de lever l'interdiction de transfert de fonds à l'étranger. Cette dernière s'est exécutée par courrier du 15 février 2017.

La société CNAS, par une Assemblée Générale du 1er février 2017, a voté la distribution d'un dividende de 4 milliards de dinars et a demandé à sa banque d'opérer le transfert de fonds au profit de la société CIS SA. La banque a initié le transfert et la société CNAS a payé la retenue à la source correspondante auprès de l'administration fiscale algérienne.

Malgré la décision définitive rendue par la Cour Suprême, plus haute juridiction du pays, la Banque d'Algérie a bloqué la demande de transfert de dividendes par décision du 7 mai 2017, en contradiction avec son propre courrier du 15 février 2017.

La société CNAS a donc saisi le 22 février 2018 le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de la décision de la Banque d'Algérie et l'autorisation de transfert des dividendes, en conformité avec la décision rendue par la Cour d'Appel d'Alger en novembre 2016. Par décision du 14 novembre 2019, le Conseil d'Etat, sans se prononcer sur le fond, a rejeté les demandes de la société CNAS, considérant le recours forclus, l'action ayant été introduite hors des délais légaux.

Une nouvelle demande a donc été initiée auprès d'une autre banque internationale qui l'a donc soumise pour accord préalable de la Banque d'Algérie. Cette demande a de ce fait été introduite en date du 9 juin 2020 auprès du service du contrôle des changes.

Ce dossier est en cours de traitement par les instances compétentes.

Le Groupe reste donc confiant, sa situation, au regard des autorisations de transferts de dividendes en France, ayant été jugée et validée de façon définitive par les plus hautes instances judiciaires algériennes, qui ont confirmé que nous étions fondés à effectuer tout transfert de dividendes sur la France.

## 15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecarts de conversion	30/06/2022
Litiges prud'homaux	330					330
Autres litiges	990	161	(55)	0	64	1 160
Provision retraite	334	64			(1)	397
<b>Provisions et autres passifs à long terme</b>	<b>1 654</b>	<b>225</b>	<b>(55)</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	<b>1 887</b>

## 16. DETTES FINANCIERES A COURT ET LONG TERME

Les dettes financières à long terme représentent les emprunts contractés pour le financement d'achat d'équipements et financer le BFR nécessaires pour opérer les nouveaux contrats signés dans les pays d'opération.

L'acquisition des sociétés ALTERNATIVA et BETA a été réalisée à 75% grâce à des financements bancaires, le solde sur fonds propres.

Banque	VNC en K€ au 31/12/2021	VNC en K€ au 30/06/2022	Nominal en K€	Taux	Echéance < 1 an	Echéance >2 et < 5 ans	Echéance > 5 ans
BNP (France)	6 276	5 562	10 000	1,80%	1 434	4 128	
CEPAC (France)	18 232	17 241	20 000	1,03%	2 980	14 261	
Itau (Brésil)	0	922	922	15,25%	922	0	
BNP (Brésil)	0	922	922	16,80%	922	0	
Itau (Brésil)	1 585	0	1 585	9,46%	0	0	
BNP (Brésil)	1 585	0	1 585	9,40%	0	0	
<b>Emprunts bancaires</b>	<b>27 678</b>	<b>24 647</b>			<b>6 258</b>	<b>18 389</b>	<b>0</b>
Dettes IFRS 16	4 021	8 814			2 108	6 706	
Découverts bancaires	2 486	3 332			3 332	0	
Comptes courants	156	171			171	0	
<b>Dettes financières</b>	<b>34 341</b>	<b>36 964</b>			<b>11 869</b>	<b>25 095</b>	<b>0</b>

## 17. AUTRES PASSIFS COURANTS

---

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 867	9 755	14 602
Autres dettes fiscales et sociales	29 885	24 224	23 281
Autres dettes	2 250	1 785	1 032
<b>Autres passifs courants</b>	<b>50 002</b>	<b>35 764</b>	<b>38 915</b>

## 18. CAPITAUX PROPRES

---

Le capital social de Catering International & Services est composé au 30 juin 2022 de 8 041 040 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Au 30.06.2022, la Société dispose en actions propres de 268 218 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 4 057 K€. Il est rappelé qu'au 31.12.2021, 261 179 titres valorisés à 3 983 K€ étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale du 16/06/2022 a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 1 279 K€.

## 19. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

---

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 45 K€ hors charges. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 23 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 87 K€ hors charges. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 45 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 10 avril 2018, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la société Financière Régis Arnoux SAS moyennant un loyer annuel révisable de 99 K€ hors charge. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 51 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 16 septembre 2015, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 12 ans avec la SCI BORELY moyennant un loyer annuel révisable de 32 K€ hors charges. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 17 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 4 juillet 2013, votre société a conclu une convention de prestation de services avec la société MARINE FIRMINY afin d'apporter son assistance commerciale et technique en vue du développement et de la diversification des activités vers les services aux forces armées. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de cette convention, aucune charge n'a été constatée.

- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 28 mai 2020, votre société a conclu une convention d'animation et d'assistance d'une durée de 12 mois renouvelable avec la société Financière Régis Arnoux SAS afin de renforcer le Groupe dans l'élaboration des politiques financières, opérationnelles et commerciales ainsi que dans l'assistance en matière de stratégie, d'organisation RH et de communication. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de cette convention, il a été enregistré en charges pour 335 K€ hors taxes d'honoraires.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 19 novembre 2020, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la SCI PHENIX moyennant un loyer annuel révisable de 30 K€ hors charges. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 15 K€ de loyers hors charges.
- Sur autorisation de votre Conseil d'Administration en date du 13 avril 2022, votre société a conclu un contrat de bail commercial à usage professionnel d'une durée de 9 ans avec la SCI IMRA moyennant un loyer annuel révisable de 60 K€ hors charges. Ces bureaux faisaient l'objet d'un usufruit temporaire depuis mars 2012. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2022, dans le respect du cadre de ce contrat de bail, il a été enregistré 20 K€ de loyers hors charges.

## 20. RISQUES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

---

Le montant des engagements donnés à la date du 30.06.2022 est de 20 187 K€.

- |   |           |
|---|-----------|
| • dont cautions de bonne exécution              | 8 439 K€  |
| • dont cautions de restitution d'avances        | 11 171 K€ |
| • dont cautions de soumission d'appels d'offres | 404 K€    |
| • dont autres cautions                          | 173 K€    |

Ces cautions ont des échéances comprises entre 1 et 5 ans.

## 21. ENGAGEMENTS RETRAITE

---

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 397 K€.

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant sur le personnel actif que pour le personnel retraité, net des actifs de couverture et des montants non reconnus en application des dispositions de la norme IAS 19.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel sont scindés en 2 catégories :

- Charge de désactualisation de la provision (nette du rendement des actifs de couverture) portée en résultat financier
- Charge opérationnelle correspondant au coût des services rendus

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 1,5% annuel
- Taux d'actualisation : 0,8% l'an
- Coefficient de mortalité séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 2012-2016)

## 22. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	06-2022			2021		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	49	3 340	0	46	5 968	0
Personnel Local	11 663	51 920		11 728	87 840	
<b>Total Effectif CIS</b>	<b>11 712</b>	<b>55 260</b>	<b>0</b>	<b>11 774</b>	<b>93 808</b>	<b>0</b>
Personnel Extérieur	1 108	(10)	5 889	1 151	60	12 048
<b>Effectif géré par le Groupe</b>	<b>12 820</b>	<b>55 250</b>	<b>5 889</b>	<b>12 925</b>	<b>93 868</b>	<b>12 048</b>

## 23. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		juin-22	2021
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99%	99%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	60%	60%
CIEPTAL	Intégration globale	100%	100%
ICS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CISY YEMEN	Intégration globale	50%	50%

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts du Groupe	
		juin-22	2021
CAC KAZAKHSTAN	Intégration globale	100%	100%
CIS NIGER	Intégration globale	100%	100%
CIS BURKINA FASO	Intégration globale	100%	100%
GCS GUINEE Conakry	Intégration globale	100%	100%
CNA	Intégration globale	100%	100%
MOHJAT AL-IRAQ GENERAL TRADE	Intégration globale	100%	100%
CIS MIDDLE-EAST	Intégration globale	100%	100%
CIS DOMINICANA	Intégration globale	100%	100%
CIS MALI	Intégration globale	100%	100%
CIS NACALA	Intégration globale	100%	100%
SUPPORT SERVICES MONGOLIA	Intégration globale	49%	49%
CATER CONGO	Intégration globale	100%	100%
CIS MOCAMBIQUE	Intégration globale	80%	80%
CIS ARABIA	Intégration globale	100%	100%
TSC RDC	Intégration globale	100%	100%
CIS KOWEIT	Intégration globale	94%	94%
BETA	Intégration globale	100%	100%
CIS KASHAGAN	Intégration globale	55%	55%
CIS MALAWI	Intégration globale	100%	100%
CIS SENEGAL	Intégration globale	100%	100%
CSS CONGO	Intégration globale	49%	49%
CIS GABON	Intégration globale	100%	100%
ISC CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
SSC CONGO BRAZZAVILLE	Intégration globale	100%	100%
CIS OUGANDA	Intégration globale	80%	80%
MCC MAURITANIE <sup>(1)</sup>	Intégration globale	100%	-

<sup>(1)</sup> MCC Mauritanie est une filiale à 100% de CIS, intégrée à compter du mois de février 2022

La société yéménite CISY, la société mongole Support Services Mongolia ainsi que la société congolaise CSS Congo ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale du fait du contrôle exclusif confié à la Société mère CIS bien que les pourcentages d'intérêt de CIS SA dans ces sociétés s'élèvent respectivement à 50%, 49% et 49%.

La notion de contrôle est analysée au regard des critères définis par la norme IFRS 10, à savoir :

- CIS SA détient le pouvoir sur CISY, SSM et CSS,
- CIS SA est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec CISY, SSM et CSS,
- CIS SA a la capacité d'exercer son pouvoir sur CISY, SSM et CSS de manière à influencer sur ces rendements.



## 24. EVENEMENTS POST-CLOTURE

---

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 30 août 2022, les actionnaires de CIS ont approuvé le projet de transfert de cotation de ses titres du marché réglementé Euronext Paris (Compartiment C), vers le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris. Le Conseil d'administration de CIS qui s'est réuni ce même jour a décidé de mettre en œuvre ce transfert.

Ce projet vise à permettre à CIS d'être cotée sur un marché plus approprié à sa taille, sa capitalisation boursière et son profil, avec un fonctionnement simplifié, plus approprié à ses besoins actuels. Il permettra ainsi à CIS de bénéficier d'un cadre réglementaire plus adapté aux PME et ETI et de diminuer ses coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers, tant en termes de dynamique que de visibilité.

Toutes les informations relatives à ce projet de transfert et le calendrier de l'opération ont été diffusés au travers des communiqués de presse publiés respectivement le 18 juillet 2022 et le 30 août 2022.

## ***Rapports des Commissaires aux comptes***

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle**  
Période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la Société Catering International & Services,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Catering International & Services, relatifs à la période du 1er janvier au 30 Juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe aux comptes semestriels consolidés :

- La note 14 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'annexe des comptes consolidés concernant le non-encaissement des dividendes de la filiale algérienne CNAS.

### Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Marseille, le 15 septembre 2022  
Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet SYREC**

\_\_\_\_\_  
William PARMAKSIZIAN

**Odyce Nexia SAS**  
Membre de Nexia International

\_\_\_\_\_  
Sylvain LAVAGNA

***Responsable du Rapport Financier***

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et des principales transactions entre parties liées, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Régis ARNOUX  
Président du Conseil d'Administration